

# Table ronde cinéma rural

## mars 2012

première ébauche d'une réflexion initiée par Les Centres Culturels de  
Dinant, Marche-en-Famenne, Rochefort  
Le Gal Romana  
Prospect 15  
CinémarCHE  
Le Club de l'Écran, Ciney



Vous trouverez dans les pages qui suivent un ensemble de documents ayant trait à la table ronde organisée à Marche en mars 2012; ces documents sont organisés en quatre parties:

### 1. Un état des lieux général reprenant ce qui a été présenté à travers

- le film de Gaëtan Leboutte *La dernière séance*,
- la présentation de Céline Laffineur *Une salle, une histoire...*,
- la présentation de Corinne Vanvolsem *Pouvoirs publics et soutien à la diffusion du cinéma...*,
- les post-it remplis par les participant(e)s en cours de journée.

### 2. Des propositions d'actions telles que synthétisées au terme des quatre ateliers.

### 3. Les conclusions proposées par Majo Hansotte, Mission Citoyenneté Bureau International Jeunesse et DG de la culture.

### 4. En annexe, les textes complets des interventions (mentionnées au point 2. ci-dessus.)

# 1. L'état des lieux

**Remarque:** lors du travail de synthèse il est apparu important de clarifier ce qui était entendu par *cinéma rural*.

Par *cinéma rural*, nous entendons ce qui touche à la diffusion du cinéma en milieu rural insistant sur le concept «petite salle» vu que généralement les salles dans le monde rural sont de petite taille ou de taille moyenne, même si certaines villes rurales moyennes disposent de complexes cinématographiques.

De plus, il ne s'agit pas ici de s'inscrire dans une logique du «contre les grands complexes» mais bien de promouvoir le cinéma dans nos petites et moyennes salles.

**Le cinéma rural dans la diversité de ses situations et localisations peut compter sur un ensemble d'atouts qui sont autant de forces qu'il peut mettre en place :**

La *diversité* des situations et des lieux constitue une force en soi, en ce qu'elle témoigne d'une grande capacité des opérateurs à s'adapter à leur contexte spécifique. Face à des difficultés, chacun développe ainsi des caractéristiques propres et investit l'un ou l'autre créneau particulier, ce qui lui permet de maintenir son activité. La diffusion scolaire permet ainsi à certains lieux de toucher un public plus nombreux et se développe comme un levier pour l'éducation à l'image ou pour la formation à d'autres sujets.

Une raison du succès de certains lieux repose généralement sur la *motivation* inébranlable de femmes et d'hommes qui se battent pour faire vivre leur projet et peuvent, à leur tour, compter sur des bénévoles de qualité.

Cette volonté de construire un projet spécifique est le fruit d'une *flexibilité d'organisation*, d'une *créativité* et d'une imagination capable de construire des événements inédits au sein desquels la *participation de la population*, même momentanée, est importante et se révèle être une force. Des organisations qui regroupent public et équipe des films sont, au-delà d'une réelle proximité valorisant la démythification, de vrais *temps d'accompagnement voire de formation* au cœur de la technique cinématographique. L'intégration de la projection d'un film à un événement thématique complet s'avère souvent une force. Le cinéma se voit alors intégré à une démarche d'éducation permanente qui rencontre


certaines envies du public. Notons toutefois que lors de rencontres dites particulières (présence d'un réalisateur p.ex.) le système fonctionne mieux quand on touche au local; tandis que lors de rencontres thématiques les débats sont à l'avenant et souvent peu profonds.

Le public qui se déplace peut compter sur une *qualité d'accueil* faite d'humanité, de convivialité, de contacts. La proximité entre organisateurs et public est aussi un plus incontestable, de même que le lien privilégié qui existe parfois entre opérateurs et réalisateurs. Un réseau est ainsi tissé, précieux pour garantir l'avenir des projections.

Une force à ne pas négliger est cette capacité de susciter, autant que faire se peut, des activités cinéma là où il n'y en a pas afin que le 7<sup>ème</sup> Art ne devienne pas un luxe citoyen.

En ce qui touche aux *infrastructures*, le cinéma rural peut compter sur des salles de taille petite ou moyenne qui sont des opportunités de «slow projection» et/ou de maintien de projection 35mm.

Enfin, la structure de la ruralité permet de mettre en relation les opérateurs, de créer un *réseau* de diffusion voire de création.



## A l'inverse, ce qui fait la force du cinéma rural peut parfois se révéler être une faiblesse notoire qui a un impact négatif sur l'activité.

*La raréfaction du public* (des salles avec 5 ou 7 spectateurs par séance) pose la question du maintien de l'activité par manque de rentabilité et met en péril la viabilité de certains lieux.

Quand cette situation de fragilité se greffe sur la *vétusté de certains lieux*, sur la précarité du tissu économique d'une sous région et sur le vieillissement de la population, il y a vraiment péril en la demeure.

Ce double mouvement a dès lors un impact sur l'enthousiasme, l'énergie créatrice des opérateurs. Il devient alors difficile de susciter des formules nouvelles et de promouvoir la convivialité dans un public dispersé.

La ruralité, dans la dispersion de certaines structures, peut également provoquer la difficulté de créer un réseau ou tout simplement de l'entretenir. D'autant plus que la *concurrence* entre salles s'avère parfois rude.

Enfin, des cinéphiles avertis posent la question du rapport actuel de la population au cinéma: pourquoi faut-il, par exemple, associer obligatoirement une projection cinématographique avec une boisson, un repas, une pâtisserie?

## Le cinéma rural subit également des influences extérieures positives mais dont il ne maîtrise pas l'évolution.

La *technologie* (notamment le numérique) est sans doute le facteur externe influençant le plus le cinéma rural aujourd'hui. Cette évolution est bénéfique et ne doit donc pas être considérée comme un risque ou une menace. Ce débat fondamental ouvert entre défenseurs de l'argentique et promoteurs du numérique ne doit pas paralyser les enthousiasmes: nous sommes des ruraux et devons mettre en avant une diffusion alternative; il nous faut donc inviter un maximum de personnes à rejoindre le réseau de programmeurs non commercial et ou de proximité. Par ailleurs, le passage au numérique est une opportunité nouvelle et supplémentaire de créativité. Il est possible que cette évolution du matériel de diffusion permette la démocratisation du cinéma par le nomadisme qu'elle engendre (Ce n'est plus le spectateur qui va au cinéma, mais le cinéma qui va à la rencontre du spectateur).

*En ce qui concerne le public*, on constate que les gens dans les zones rurales vont au cinéma près de chez eux! Point positif, le public est là, trouvons les moyens d'aller à sa rencontre. Il apparaît clairement également que les gens ont envie de se réunir autour d'un film, de partager un moment convivial.

Au niveau de la proposition d'actions, les opérateurs ruraux pourraient susciter des *synergies* entre acteurs culturels (décentralisation festivals, échanges de projets, échanges des équipes,...), générer une volonté de changement, proposer la création d'un système économique différent avec les distributeurs pour le réseau culturel.

L'intervention d'un *soutien politique* peut s'avérer salvateur et permettre à un cinéma de retrouver un second souffle et de maintenir ou réactiver son activité. Le portage politique se révèle, en effet, parfois crucial. Des partenariats divers sont tissés (entre programmeurs, mais aussi avec différentes institutions), qui permettent à certains opérateurs de maintenir leur activité.

Des *initiatives externes* sont à valoriser, notamment en ce qui concerne une approche documentée et «pilotée» de la matière cinématographique. Citons Ecran Large sur Tableau Noir par exemple.

## A l'inverse, hors de son champ d'influence, le cinéma rural voit son développement menacé.

Du côté du public, *un nouveau mode de consommation des films* voit le jour (internet, dvd, home cinéma, VOD,...) caractérisé par une *utilisation personnelle* du cinéma, des séances entre amis ou en groupe très restreint.

Une série de menaces sont issues du développement technologique: *les projections gérées par satellite* comportent un danger de l'uniformisation de l'offre. Quel sera l'avenir du cinéma quand les films vont être envoyés d'un endroit unique dans le monde entier? Plus rien que des blockbusters? Quel sera l'impact de la concurrence des technologies (TV haut de gamme,...)? *Comment financer la constante évolution des techniques?* Comment gérer le travail très important et lourd (même physiquement) d'équipement de lieux?

Le cinéma rural doit se situer face aux grands cinémas à productions uniquement commerciales.

De même, le cinéma rural doit faire face à la *dictature des distributeurs*. Faut-il légiférer?

Une attention particulière et vigoureuse est à porter devant le *manque de coordination entre les financements du développement rural* (pour la création, rénovation de salles de village) et *les projets culturels* (aménagement de la scène, équipement de projection, occultation,...). Le manque de coordination entre SPW et FWB est un danger pour le cinéma rural.

Enfin, le portage politique local manque parfois. Lorsqu'une commune a le choix de sauver un cinéma en investissant pour sa rénovation, il arrive qu'elle ne le fasse pas.

## 2. Les ateliers.

(Les propositions d'actions sont soulignées dans le texte)

### Atelier 1 :

Marchand, non-marchand: quelles conditions pour une synergie durable? Une autre relation avec les distributeurs est-elle possible?

Une question est soulevée d'emblée, relative à la concurrence entre le secteur associatif et le secteur commercial. La poser c'est déjà s'interroger sur sa justification étant donné que le non-marchand diffuse généralement là où le commercial n'est pas et particulièrement parce que les deux circuits ne diffusent pas la même programmation. En effet, chacun a son créneau, l'offre est donc différenciée. Une seconde question sous-tend la première: quelle est la place du secteur culturel entre les deux? [Demandes de précision sur les missions claires de chacun \(à tout le moins dans l'institutionnel\).](#)

On constate avec regret le manque de législation wallonne ou communautaire définissant les rôles de chacun, précisant les bénéficiaires des aides même si l'on constate l'importance de partenariats existants entre public et privé. [Demande de clarification institutionnelle.](#)

Les territoires vont devoir se réorganiser par rapport à l'évolution de la technologie: on considère dès lors la nécessaire fédération par exemple entre salles (de proximité) visant une solidarité économique. Des synergies se mettraient alors en place spontanément ou par la force des choses tant la viabilité est fondamentale pour les deux types de programmeurs. [Expression de la nécessité de travailler ensemble.](#) Il est clairement exprimé que la relation avec les distributeurs est essentiellement d'ordre financier. On le regrette même si des exemples montrent que le dialogue permet d'améliorer les relations. Constat est fait que distributeurs et exploitants sont interdépendants face à l'évolution du cinéma et des modes de diffusion. [Demande exprimée du rôle futur des distributeurs et constat du nécessaire dialogue entre intervenants.](#)

### Atelier 2 :

Améliorer les soutiens publics, comment? Une législation, un subventionnement en meilleure coordination avec nos objectifs.

De l'ensemble des participants se dégage une réelle volonté [de soutenir et développer, de moderniser et d'adapter les fonctionnements, les équipements.](#)

Dans le chef des pouvoirs publics s'exprime [une crainte d'intervenir négativement par rapport à un équilibre délicat entre toutes les parties prenantes.](#)

Les pistes d'amélioration vont dans les directions suivantes :

- Plus d'Etat : [intervention plus forte du rôle de régulateur de l'Etat](#) (contrôle, soutien et régulation, également au niveau européen)
- Plus de coordination, [de cohérence entre les différents pouvoirs publics](#) (Région wallonne, Fédération Wallonie Bruxelles, services de la FWB, communes)
- Organisation de [regroupements pour atteindre des seuils de faisabilité](#) (pour avoir accès à des aides européennes par exemple, ou pour être d'avantage en position de force ou de relais.
- [Formation](#) (notamment les petits diffuseurs) et prévision/étalonnage des modifications technologiques.
- Nécessaire [transparence.](#)

## Atelier 3 :

### Une démarche en réseau d'opérateurs ?

Répertorier les bonnes pratiques et en imaginer d'autres.

Créer un réseau: la volonté de mise en réseau(x) est réelle et urgente.

Renforcer des réseaux ou prendre exemple sur des réseaux existants: de très nombreux programmeurs sont présents en Belgique ce qui est une force (notamment parce qu'il s'agit d'un tissu dense et actif), mais aussi une faiblesse (notamment parce qu'il n'y a pas de moyens pour la mise en commun, le partage et l'échange). Un réseau souple et léger, sans uniformisation et avec une démarche ascendante, permettrait de valoriser les différentes initiatives de programmation, de garantir une meilleure visibilité, d'échanger des idées, de créer des initiatives communes (diffusion de courts-métrages, de documentaires,...), de structurer le réseau existant, de créer un lien plus direct entre les producteurs et les programmeurs, de réduire l'impact des distributeurs.

Pour porter et abriter un tel réseau il faut une structure qui régit et fédère les différents programmeurs et qui serait composée à tout le moins de la Communauté Française, de responsables politiques, de Centres Culturels. (Un réseau informel existe déjà, il s'agirait de monter un cran dans l'organisation; par ailleurs, le groupe pense que le RACC aurait pu assurer la force des programmeurs par rapport aux distributeurs s'il avait été plus proactif.)

Une série d'exemples sont cités:

1) La Province de Namur a deux outils: Média 10/10 et les aides aux salles, mais il n'existe pas de jonction entre les deux éléments. La Province pourrait négocier la diffusion: voilà un modèle qui pourrait servir de base.

2) Un autre modèle se met en place autour de T. Prédour et du Centre du Cinéma de la Communauté française, où une charte devrait être mise en place, qui permettra de structurer le réseau.

3) Le Festival Caméra des Champs (F) possède une expérience de travail avec une grande variété de programmeurs et de visionneurs qui nourrissent le travail du festival. Il fait en outre partie d'un réseau de festivals qui mutualise ses visionnements, recherche des subsides en commun et a une plus grande force pour se défendre.

4) On notera aussi, en France toujours, le Réseau Alternatif de Diffusion (RADI) qui propose aux salles affiliées de sélectionner des films pour constituer un catalogue de Courts Métrages parmi lesquels elles choisissent ensuite. Le transport des copies est compris dans le prix de l'abonnement, ainsi que la mise à disposition d'un disque dur contenant tous les DCP disponibles au RADI.

Propositions:

On émet à plusieurs reprises l'idée de mise en place d'un réseau semblable à Court Circuit, mais pour le cinéma, ou de création d'une filière cinéma au sein d'Asspropro.

Développer l'idée de réseau de réseaux: deux réseaux pourraient fonctionner en relation: un réseau de producteurs/auteurs d'une part, un réseau de programmeurs d'autre part.

Une liste des ressources du territoire pourrait être établie, notamment en partenariat avec les GAL. On pourrait ainsi créer, par exemple, un réseau de propriétaires de lieux insolites pour le cinéma. Cela permettrait la variété.

Proposition est faite de mettre en place une fédération des cinéclubs qui serait à réactiver en Belgique. Diagonale pourrait être réactivé, ou même recréé!

Enfin, une page facebook (groupe fermé) est un outil assez léger à mettre en place, qui permettrait d'échanger des informations, de mutualiser certains outils et connaissances, de lancer des réflexions et de mener des combats à plusieurs.

## Atelier 4 :

Un autre rapport au public: attractivité, convivialité, confiance, lieux de rendez-vous, contexte,...

Il semble que la plupart [des expériences](#) rapportées témoignent du fait que le cinéma ne réussit plus à lui seul à faire «bouger», à «sortir» les gens de chez eux. Diverses idées, formules sont inventées pour donner une plus-value au film.

Les <i>autours</i> du film	Les <i>accroches</i> des films (humain)	Les <i>accroches</i> des films (contenu)	Les <i>accroches</i> des films (forme)
Convivialité (diverses formes) Partage, expérience, souvenirs L'être ensemble et le «n'être pas seul» peu importe le nombre de personnes Accueil personnalisé, permettant de fidéliser	Lieu de parole Rencontres (réalisateurs, comédiens) Proximité / opportunité Cinéma plaisir	«Labels», coups de cœur,... Réponse aux attentes, demandes. Thématiques Éducatif: éducation image, langage Choix des programmations et spécificités du territoire	Extra-ordinaire Évènementiel Festival Ancrage local, contexte Créneaux (concerner des populations)

Afin de mobiliser le public et d'amener à la rencontre avec des publics non encore conquis [diverses pistes de créativité](#) sont indiquées sous forme d'expérience ou de découvertes à réaliser:

- Partenariat avec tissu associatif: il faut aller les chercher, les provoquer, difficultés point de vue forces et travail;
- Intégrer le public dans des comités de sélection en visant aussi l'éducation permanente, des démarches d'apprentissage vers l'appréciation d'un autre cinéma;
- Mélange des genres commercial/non commercial;
- Intégration du Cinéma dans d'autres formes d'expression et inversement.

Demeurent des questions qui sont en elles-mêmes autant de pistes:

- Où sont les ados, que fait-on à leur égard?
- Le cinéma est à la croisée entre expérience individuelle et collective, que privilégier?
- Le cinéma est le 7<sup>e</sup> art, un art donc: quelle place à l'aspect artistique?
- La survie du cinéma rural est liée à la survie d'un bassin de vie (le cinéma n'est qu'un aspect de cette problématique).
- Lorsque l'on parle de «rapport» au public, que veut-on signifier?

# 3. Cinéma, ruralité et associations culturelles

## Les conclusions de Majo Hansotte au terme de la journée

Mission Citoyenneté Bureau International Jeunesse et DG de la culture

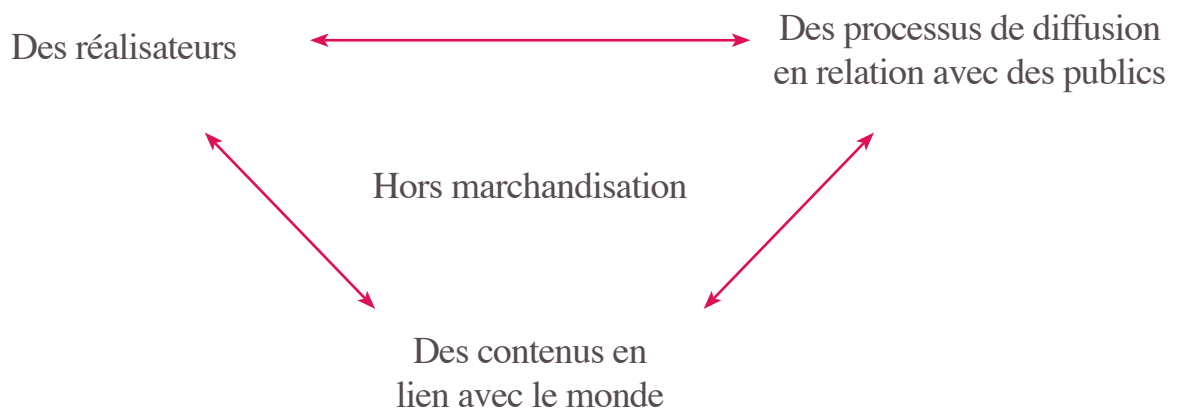
### Le contexte général

Aujourd'hui, partout dans le monde, en milieu rural ou urbain, les citoyens sont bien souvent assignés à résidence, plaqués à leur écran, collés à leurs réseaux sociaux, ne mettant plus beaucoup le nez dehors, ce qui selon Virilio nous prépare un système de société proche du fascisme invisible. L'enjeu d'une démocratisation de la culture articulée à une démocratie culturelle tourne dès lors autour de la transmission et de la rencontre en chair et en os: « refaire corps avec les autres » et favoriser la parole partagée, pour déployer une culture non réservée au monde de la production de masse ou aux élites sociales et culturelles. La réflexion autour de la ruralité et du cinéma réactive la question du sens que nous donnons à la question du local : quelle culture voulons-nous défendre ? Il s'agit aussi de valoriser des « héritages » de la ruralité à travers des formes de vie à transmettre aux enfants, aux jeunes,

aux nouveaux arrivants : une volonté humaine de raconter ce qu'est la culture pour nous ici et ailleurs.

Pour sauvegarder cela, comment pouvons-nous nous affranchir des restrictions économiques imposées par les circuits marchands privés et par les règles étroites de subventions, toutes limitations qui sonnent bien souvent la mort de la transmission culturelle et des formes de socialisation en lien avec elle. Ainsi, depuis 50 ans, on assiste à un processus de fermeture des petites salles de diffusion (cinématographique, musicale, théâtrale...).

La dynamique de réflexion pendant la journée a dès lors articulé trois pôles, lesquels constituent ensemble l'enjeu d'une démocratisation et démocratie culturelle.





Il s'agit pour les associations et lieux culturels d'être des espaces et des supports permettant à des réalisateurs non liés à la culture standardisée de vivre de leur art et de leurs réalisations. Une telle optique est indispensable à une véritable démocratisation de la culture et implique des méthodologies de distributions alternatives.

Par exemple, comment faire pour qu'un genre cinématographique très actuel et novateur, à savoir le documentaire, qui n'est plus souvent accueilli dans les grandes salles marchandes, puisse vivre de sa propre vie en trouvant des circuits en lien avec des publics ?

Des choses nouvelles en matière de cinéma apparaissent dans les modes de consommation : l'exigence de rythme quant aux offres devient la même en province que dans les grandes villes ; des « seconds circuits » qui avaient disparu depuis 15 ans renaissent grâce à la vidéo, aux DVD, aux diffusions numériques, tous processus moins lourds. A cet égard, le travail en réseau (cf. par exemple Ecran large – Noël au théâtre...) s'avère tout à fait essentiel pour concilier confiance, dialogue et contraintes économiques. Pendant la journée ont été évoquées de nombreuses expériences ; par exemple, toute une démarche de décentralisation du cinéma, du théâtre, de la musique... dans les villages à lieu. Retenons, à titre d'illustration, l'opération « Cinéma dans les granges » une fois par an. L'enjeu est d'amener les gens à refaire corps, à sortir de chez eux, à se rencontrer autour d'un registre artistique et symbolique précis : le cinéma. Ces différentes rencontres dans des granges sont annoncées par des clips publicitaires

en lien avec des commerçants. Les sièges sont des ballots de foin renversés. Les chariots servent de bars et de présentoirs pour la dégustation de produits locaux.

L'on retrouve cette même articulation entre diffusion de réalisations artistiques et mobilisations des gens autour d'exposition diverses, de même que lors de goûters pour enfants ou de petits soupers adultes associés à la diffusion de films ou de reportages ou de spectacles.

Les défis à relever restent cependant difficiles :

- comment éviter une concurrence destructrice entre initiatives culturelles ?
- comment fidéliser un public de citoyens (et non pas de simples consommateurs) ?
- comment relier œuvres et réalités sociales ?
- comment imposer une relation avec les distributeurs qui sorte de la standardisation de masse ?
- comment multiplier positivement les partenariats ?

Face à ces différents défis, une politique de festivals s'avère particulièrement riche pour garantir la diffusion d'œuvres non réduites à de simples marchandises ; l'occasion pour les citoyens de s'arracher aux enfermements de leur sphère privée grâce à des événements qui modifient la dynamique territoriale : effet d'attractivité, décloisonnement des populations, prise de conscience des singularités locales et des problèmes, créativité collective... (cf. par exemple le festival « À travers champs »).

## Le rapport aux publics

**Les associations culturelles se doivent d'associer attractivité / convivialité / confiance à travers un pacte créé avec les publics. Les diffusions proposées deviennent en quelque sorte des rendez-vous affectifs et intellectuels. L'enjeu est de faire sortir le citoyen de son enfermement, de l'amener à faire corps avec les autres.**

**Face à ces perspectives, on relève différentes pistes de réflexion et d'action**

**1. La nourriture :** le fait d'associer la diffusion d'œuvres peu connues et la possibilité d'un repas permet de renforcer l'échange, le partage et de rendre concrète la dimension du « refaire corps avec les autres ». Le parallélisme œuvre / alimentation est très intéressant à développer.

**2. La question du langage :** de nombreuses initiatives de diffusion de l'image (cinéma / photos...) en milieu rural tablent moins sur les contenus, sur les thèmes de société que sur les formes. Est-ce totalement pertinent ?

**3. L'attraction d'un public :** pour réaliser cet objectif de fidélisation d'un public, il est peut être intéressant d'associer le choix de formes esthétiques avec le choix de thématiques (cf. le documentaire « Tous au Larzac »). Le fait de choisir des thématiques et de les associer à des œuvres de qualité pourrait donner lieu à des délibérations citoyennes à travers, par exemple, des comités populaires de sélection en leur confiant des choix.

Toujours dans l'optique de faire venir du public, une autre piste est la création d'un lieu reconnu de paroles partagées, autour du théâtre, du cinéma : un chapiteau, un café citoyen...

**4. Des spectateurs - acteurs :** cf. point précédent. Les comités de spectateurs peuvent être enrichis en donnant un avis sur les œuvres, en plus d'une programmation préalable, mais ces comités de spectateurs peuvent aussi être mobilisés sur des processus de formation (ou d'auto-formation collective) touchant aux langages cinématographiques ou artistiques, en vue d'apprendre à aller au-delà du « j'aime / j'aime pas » et de savoir décrypter la construction d'une œuvre. Dans une telle perspective, inviter un

monteur, un éclairagiste... peut être intéressant.

D'une manière générale, il est intéressant de relier diffusion artistique et pratiques de partages, ce qui permet d'associer des lieux de diffusion artistique avec d'autres structures de partages, comme par exemple « Les jardins partagés ».

La perspective de rendre le public acteur renvoie aussi à la vision de citoyens pas seulement purs consommateurs, entrant dans une démarche critique en même temps que dans une démarche de plaisir et d'expression du sentiment, grâce au partage de la parole.

**5. L'accueil du public :** cet accueil est essentiel et représente un énorme travail. Des expériences sont évoquées où par exemple les personnes âgées ont été contactées chez elles, à travers une conversation en direct et lorsqu'elles arrivent, on les entoure, on leur parle, on les reconnaît. Toujours dans cette perspective d'accueil, prévoir des séances spéciales où les réalisateurs sont présents peut être précieux.

**6. L'événement fédérateur :** il est intéressant qu'un projet de diffusion d'un certain type d'œuvre auprès d'un public s'appuie sur des événements : festival cinéma, rencontres photographiques... De tels événements représentent pour le territoire une véritable plus value en articulant le dedans et le dehors : amener une dynamique auprès des habitants locaux et en même temps attirer dans des endroits précis des gens de l'extérieur, en donnant au territoire une visibilité, des perspectives de développement y compris économique et en favorisant l'ouverture des mentalités.

7. Une mobilisation communautaire : les différents points évoqués plus haut renvoient à l'idée de mobilisation communautaire où Facebook et plus largement les « cross médias » peuvent jouer un rôle central : par exemple s'appuyer, au départ d'un processus, sur un film populaire, en discuter, annoncer les autres diffusions ou s'appuyer sur un acteur régional qui peut venir discuter, cf. Olivier Gourmet.

D'une manière générale, la mobilisation communautaire joue sur une démarche de proximité dans la mesure où l'événement touche les gens dans leurs pratiques de vie, dans le témoignage qui est apporté, dans la qualité des personnes publiques qu'on peut y rencontrer.

8. Les ressources territoriales : il peut être intéressant de contacter des gens sur base d'une expérience commune, professionnelle par exemple : les abattoirs de Droixhe peuvent devenir un thème d'expression, d'échanges, de découvertes d'une profession en même temps qu'un lieu de diffusion artistique.

Il est important de développer des réseaux d'échanges d'expériences et de favoriser une approche territoriale valorisant les ressources locales, y compris patrimoniales, comme par exemple les marchés du terroir.

Une logique de coopérative peut se révéler aussi extrêmement précieuse en tant qu'alternative à la distribution classique en permettant par exemple des programmations groupées (pourquoi pas des centrales de locations, ou d'achats ?).

La réflexion a aussi amené les participants à envisager, sur un territoire, de nouvelles alliances entre secteurs, décloisonnant, par exemple, le cinéma, le théâtre ou la danse et le tourisme. Il s'agirait alors de proposer aux gens des parcours intégrant, par exemple, de jeunes restaurateurs avec une cuisine novatrice et des rencontres photographiques, un festival cinéma, une pièce de théâtre... L'idée générale est d'articuler des contextes territoriaux et des lieux, lesquels peuvent varier selon les objets artistiques : du salon privé à la salle locale. Toucher les publics s'appuie ainsi sur des stratégies de développement local et de plus value des lieux et des acteurs.

## 4. Annexes.

### 4.1. Une salle, une histoire

Arrêt sur image des salles dans les arrondissements de Dinant et Marche-en-Famenne

#### Introduction

Cette présentation n'est pas exhaustive: il a évidemment fallu résumer les informations fournies par les différents diffuseurs. De plus, ce texte se limite aux personnes qui ont été contactées par Corinne Vanvolsem et Céline Laffineur. Il existe d'autres initiatives, privées, associatives, etc. Le cinéma sert en effet de plus en plus souvent d'outil pour de nombreuses institutions ou groupes, privés ou autres, avec divers objectifs (éducation permanente, occupationnel, convivialité,...). Ces informations sont également temporaires (on verra que plusieurs lieux sont en période de transition, si ce n'est tous, puisqu'une nouvelle configuration va se développer autour du numérique).

Les arrondissements de Marche et Dinant comprennent notamment:

- 2 établissements commerciaux (Le Plaza à Hotton et Cinépointcom à Marche)
- 1 Asbl en partenariat avec le secteur marchand (Cinémarche)
- 1 Asbl bénéficiant d'un fort soutien communal (Le Faubourg St Antoine à La Roche) et 1 asbl avec soutien communal, provincial et qui est membre d'un réseau de diffusion (Ciné Gedinne)
- 1 Asbl nomade (Le Caméo à Ciney)
- 6 Centres culturels et 1 Conseil culturel décentralisé qui offrent chacun une place – différente – au cinéma

Entre craintes et espoirs, des réalités, toutes différentes, se déploient dans les salles. Certains lieux ne savent pas encore, pour différentes raisons, si leur activité cinéma pourra se maintenir. D'autres sont en période de transition, avec l'espoir de pouvoir continuer la diffusion de films (c'est le cas du Faubourg Saint-Antoine et du Centre culturel d'Hastière). D'autres, enfin, fonctionnent, tous différemment et avec plus ou moins de chance et de succès.

Il est cependant à noter que les Centres culturels qui ont une activité cinéma à présent ont, pour la plupart, constaté une perte conséquente de public lors des projections dans les 20 dernières années et ont choisi de maintenir leur activité autrement, en investissant des créneaux particuliers et en visant entre autres le public scolaire, notamment en partenariat avec Les Grignoux, dans le cadre d'Ecran Large sur Tableau Noir.

## Une salle, une histoire

Penchons nous à présent sur les modes de fonctionnement de chacun des lieux.

- [Le Plaza](#) : Vestige, encore florissant, du cinéma à 'l'ancienne'. Entreprise familiale, qui se bat pour son indépendance et qui a construit une relation de confiance avec son public, fidèle, même s'il diminue. Aujourd'hui Lucienne Verdun, propriétaire de la salle, fête ses 80 ans et, accompagnée de son mari, accueille un public qui vient parfois de loin... mais jusqu'à quand...

- [Cinépointcom](#) : Salle commerciale, multiécran, faisant partie d'un réseau avec Charleroi, Verviers, Bastogne et Libramont. La programmation est centralisée par Ecrans de Wallonie. Un gérant, sous statut d'indépendant, gère l'infrastructure. Une convention lie en outre la salle à la Ville de Marche et à Cinémarche. 3 salles sont à présent équipées en numérique.

- [Cinémarche](#) a pour objet social la diffusion du cinéma d'auteurs dans le bassin de vie de Marche. L'association est construite sur un équilibre complexe: Asbl subventionnée par la commune de Marche et conventionnée avec la Maison de la Culture Famenne Ardenne, c'est également une Asbl culturelle qui existe grâce à une convention avec le secteur marchand. C'est la seule association culturelle professionnelle des deux arrondissements qui soit spécialisée dans la diffusion du cinéma d'auteur. Cinémarche a une démarche constante de défense du cinéma belge, tissant des relations de fidélité par exemple avec Bouli Lanners, qui le lui rend bien, puisqu'il est toujours venu présenter ses films à Marche et marque sa volonté de continuer à la faire. La réciprocité de ce lien entre un réalisateur et un programmeur permet aussi de tisser un réseau avec le public local et notamment la famille du réalisateur.

- [Ciné Gedinne](#) est un cinéma de village, en activité depuis la deuxième guerre mondiale, mais ayant connu deux arrêts: dans les années 90 et en 2009. Suite à des travaux, à une aide communale et provinciale et à un partenariat avec le Ciné Centre de Rixensart, la salle propose maintenant une programmation suivie de films en sortie nationale. Un public nombreux est au rendez-vous, depuis la réouverture au mois de décembre dernier. L'équipe est bénévole.

- [Le Faubourg St Antoine](#) à La Roche est en pleine restructuration. Ancienne salle commerciale devenue associative, elle vise à la polyvalence et ne souhaite pas s'en tenir seulement au cinéma. Sans public fidèle, la salle ne survit que grâce au soutien communal. L'asbl qui mène le projet est ébranlée par la difficulté de la tâche et cherche à redéfinir un projet qui n'est pas réellement précisé jusqu'à présent. La salle, déjà modernisée, pourrait se voir équipée d'un projecteur digital à l'avenir.

- L'Asbl [Le Caméo](#) de Ciney possédait une salle, qui a été fermée dans les circonstances filmées par Gaëtan Leboutte, dans La Dernière Séance. Le public, fidèle, ne voulait pas voir l'activité cinéma s'arrêter soudainement. Avant, c'était lui qui venait au Caméo, et au Club de l'Ecran (Cinéclub du Caméo). Cela n'étant plus possible, c'est désormais le Club de l'Ecran qui va à la rencontre des gens, dans un rayon d'action très large. L'Asbl, devenue cinéma nomade, vit donc à présent une période de transition, qui ne lui permet pas de rencontrer un public aussi nombreux, mais qui ouvre la possibilité d'une programmation partagée, d'une grande convivialité et de projets particuliers. Il est possible, grâce à cette intimité, d'organiser aussi des initiatives plus alternatives. Par exemple: la participation au Festival Décroissant, à Vévy Wéron, dans une prairie, sous tente, où l'enjeu technique a été d'amener le courant jusqu'au lieu de projection!

- Née d'une initiative politique, [la Salle du Moulin](#) est – notamment – un cinéma. Les projections cinéma des 40 bénévoles de l'asbl Diffusion Cinéma sont dans les années 90 le lieu de rencontre de la jeunesse de Durbuy, quel que soit le film! Le public s'est ensuite raréfié, les bénévoles se sont fatigués. Aujourd'hui, la commune ne souhaite plus voir la diffusion cinématographique se perpétuer. Le Centre Culturel de Durbuy, lui, intègre le cinéma comme un de ses axes – non prioritaires – et souhaite voir figurer le cinéma dans son futur contrat programme.

- [Le Centre culturel d'Hastière](#) a une tradition de diffusion cinématographique, initiée en 1958, qui s'est vue interrompre par manque de moyens financiers, pour cause de travaux et de changements de direction du Centre culturel. A présent, le Centre culturel souhaite fidéliser un public qui n'a plus l'habitude de venir au cinéma, autour de projections occasionnelles et thématiques, intégrées à des soirées particulières. Le film intéresse alors surtout pour son contenu, qui prolonge un moment entamé autour d'un débat, d'une conférence ou d'un moment convivial. Le Centre culturel cherche à présent à trouver un concept particulier, susceptible d'attirer un public désormais peu nombreux.

- [Au Centre culturel de Bièvre](#), la situation présente des similitudes, si ce n'est que le cinéma est inscrit au contrat-programme, avec une volonté d'éducation permanente et de toucher un public jeune. Les projections se font en lien avec une thématique abordée par ailleurs au Centre culturel. Les spectateurs sont également peu nombreux, sauf pour le Ciné d'été, organisé en partenariat avec le service Cinéma de la Province de Namur, la séance est alors agrémentée d'un accompagnement musical et gastronomique.

- [Le Conseil culturel de Vresse](#), de manière beaucoup plus ponctuelle, œuvre dans le même esprit: rencontrer le public par l'organisation d'une soirée particulière autour d'un film. Soit en plein air, avec une grande convivialité, soit en salle, autour de films sur la région ou tournés en partie dans la région.

- [Au Centre culturel d'Havelange](#) aussi, le cinéma se voit adjoindre une dimension supplémentaire, afin de s'assurer un public fidèle. A Havelange, on mise particulièrement sur la convivialité. Ainsi, les projections se font «P'tit Goûter», «P'tit Souper» et «P'tit Brunch» du cinéma, les films s'accompagnent de jeux-concours, et le Cinéma à la Campagne se vit dans une vieille grange, sur des sièges en ballots de paille, avec une dégustation de produits de la région! Un court métrage d'un réalisateur du cru y est également proposé.

- [Au Centre culturel de Rochefort](#), outre les projections scolaires ou les partenariats avec des associations, un créneau particulier a été choisi: celui de la ruralité. Le Centre culturel s'investit ainsi particulièrement dans le Festival A Travers Champs, festival de films sur la ruralité. Les films projetés hors de ce cadre le sont en fonction de thématiques particulières, dans une optique d'éducation permanente.

- [Le Centre culturel de Dinant](#) se pose comme passeur, avec une saison cinéma hebdomadaire programmée par une commission cinéma qui est également ouverte aux partenariats divers. Ainsi, un projet peut se concrétiser alors qu'il vient d'une idée lancée entre deux portes (ex: Benoît Mariage, souvent venu présenter ses films au Centre culturel, propose un coup de cœur à la Commission cinéma: Printemps, été, automne, hiver... et printemps. La Commission lui fait confiance, programme le film et lui demande de venir le présenter au public, conquis.)

## Enjeux

Des questions et des constatations communes se dégagent des différents contacts pris avec les acteurs cinéma des deux arrondissements:

- [La concurrence](#) du cinéma à la demande, du home cinéma, des grands complexes et des salles entre elles s'avère souvent rude et pousse certains opérateurs à inventer de nouvelles manières de continuer leur activité et de nouvelles manières de fidéliser le public (par la proximité, la convivialité, et l'accompagnement qui peut être proposé autour d'un film, notamment).

- [La viabilité](#) des cinémas se pose évidemment comme un enjeu majeur. Quand on voit le nombre de centres culturels qui s'emparent du cinéma, y voyant un service aux citoyens et cherchant à combler le vide laissé par les entreprises, on se pose la question de la place du cinéma dans la société, et de son avenir...

- [La diffusion scolaire](#) permet à certains lieux de toucher un public plus nombreux et se développe comme levier pour l'éducation à l'image ou pour la formation à d'autres sujets.

- [Les relations avec les distributeurs](#), influencées par l'aspect commercial, sont parfois difficiles, surtout pour les salles disposant d'un seul écran, qui ne veulent pas voir leur programmation standardisée.

- [Le passage au numérique](#) n'agira sans doute pas pour la liberté des programmeurs, qui risque d'être restreinte par les possibilités offertes aux distributeurs d'imposer le nombre de séances et la salle de projection, notamment. Cela sans parler de la difficulté à laquelle feront face les salles qui ne pourront pas s'équiper!

- Certaines de ces salles ajouteront ainsi une difficulté supplémentaire à celle [d'équipements](#) parfois vétustes, ne bénéficiant pas du confort des grands complexes.

- Enfin, on l'a vu, les [partenariats](#) noués tous azimuts permettent souvent à une salle de maintenir ou renforcer son activité.

Plusieurs pistes pour l'avenir se dégagent de cet arrêt sur image. Elles sont avantageusement complétées par le travail réalisé dans les différents ateliers de la Table ronde du 20 mars 2012.

## 4.1. Pouvoirs publics et soutien à la diffusion du cinéma dans une perspective non marchande. Diffusion et médiation culturelle en région rurale

### Un exemple du passé: l' asbl IMAGE

L'asbl Image est créée avec toutes les provinces et la Communauté française. Son objectif est la défense du cinéma d'auteur en région rurale et semi urbaine. Grâce aux emplois CST, elle peut engager une cinquantaine de permanents ! Cette équipe permet le développement d'animations, de projets...

Elle regroupe entre 400 et 500 cinéclubs (dont des opérateurs forts comme à Tournai, Liège, Namur,...). Elle est active dans toutes les provinces, elle crée 5 sièges (Luxembourg, Liège, Namur, Hainaut, Bruxelles), un service de transport de films, une organisation collective décentralisée : en début de saison, des we de visionnement sont organisés qui réunissent les programmeurs de cinéclubs. Ils établissent leur programmation et organisent la chaîne horaire dans leur zone. La publicité et la négociation des contrats se font collectivement. Les salles sont complétées par des projecteurs itinérants, 2 ciné bus dont un seul sera réellement effectif.

Ce réseau -puisque'il a un poids économique important- est puissant.

Le réseau fonctionne dans un système différent du cinéma commercial : pas de TVA, non assujetti à un système de billetterie contraignant...

L'asbl achète parfois des copies (Rocky en est un exemple) et cela fut un succès.

Les distributeurs prévoient dès lors des copies pour le réseau et le réseau rénove des salles.

Le secteur commercial vit, dès lors, très mal cette concurrence et avec le ministre libéral Monfils, l'asbl doit se privatiser : la SA Ecran de Wallonie, avec Belgafilm et la SRIW, naît.

L'asbl AIDA (3 provinces Luxembourg, Namur et Hainaut en sont partenaires) avec 2 ½ ETP et infiniment moins de moyens continue la diffusion hors salles commerciales et dans le ciné bus. Elle a aujourd'hui disparu. Tout comme Film et Culture qui avait des objectifs similaires.



## Qu'en est-il aujourd'hui?

### 1. Les soutiens structurels de la Fédération Wallonie Bruxelles

La diffusion et la médiation culturelle existent grâce à des réseaux soutenus par les pouvoirs publics associés Fédération Wallonie Bruxelles, Provinces et Communes:

- Le réseau des bibliothèques publiques couvre assez largement le territoire et grâce à la redéfinition de ses fonctions ce réseau articule la lecture publique à l'animation culturelle (des bibliothèques luxembourgeoises se sont associées au projet de Virton 'Du roman à l'Ecran').
- Le réseau des centres culturels s'engage lui aussi dans l'univers du cinéma. Les CC sont nombreux à faire de la diffusion du cinéma d'auteur une de leurs spécificités et à articuler leurs missions au cinéma (cinéma à l'école, cinéma et enjeux de société, cinéma et expression des populations,...) et cela suivant les spécificités de leur territoire. Le secteur des centres culturels pourrait, dans le cadre du futur décret, donner des moyens spécifiques à ceux dont la spécialisation serait le cinéma... Mais ce décret et son application n'ont pas de date certaine... !
- Des associations d'éducation permanente mènent des campagnes, des formations, qui s'appuient largement sur le 7<sup>e</sup> art : festival des libertés, festival 'alimenterre' parfois décentralisés à leur demande où à celle des opérateurs ruraux. Certaines associations ont le cinéma au cœur de leur mission : Média animation et notamment son festival A films ouverts (contre le racisme / avec une méthodologie visant à la participation citoyenne).

Des moyens publics sont affectés à la diffusion cinéma par ces structures et leurs pouvoirs subsidiaires.

- Les lieux spécialisés de création, de production ou de diffusion sont rares en région rurale, quelque soit la discipline. Le Centre d'Art contemporain du Luxembourg belge est un de ces rares exemples.
- Souvent en région rurale les structures culturelles spécialisées prennent la forme d'événements ponctuels récurrents du festival: Chassepierre, Chiny, Gouvy et Gaume Jazz ou de manifestations telle que l'AKDT,...
- En cinéma cependant aucune structure rurale qui «s'engage dans la diffusion des films d'art et essai, en faveur de la diversité de l'offre culturelle» n'est subventionnée par le Centre du Cinéma. Les 887.671 EUR du budget 2010 dédié à cette enveloppe concernent des salles de cinéma urbaines et un centre culturel: Bruxelles, Charleroi, Mons, Namur et Tournai.
- Qu'en est-il des festivals de cinéma en région rurale ? Le Festival du Film européen de Virton et le Festival du Film belge de Moustier sur Sambre reçoivent ensemble un soutien du Centre du cinéma de 18.000 euros (budget 2010 550.137 euros). Le festival A Travers Champs, qui en est à sa 3<sup>ième</sup> édition ne bénéficie pas encore de convention, les subventions sont aléatoires.

### 2. Des soutiens de la Fédération Wallonie Bruxelles qui concernent toutes les associations culturelles

- Le Réseau Action Culturelle Cinéma (RACC) soutient la diffusion des films contemporains, belges ou étrangers, peu exploités commercialement en Belgique à destination des utilisateurs culturels. Le principe de l'aide consiste en une intervention de 50% (avec plafond) et 100% pour les films belges aidés par la FWB dans les frais de location pour les films sélectionnés. Le budget RACC Wallonie est de 50000 euros.
- Ecran Large sur Tableau Noir est subventionné via l'asbl les Grignoux, initiatrice et programmatrice du projet. Pour la saison 2011-2012, en région rurale, les cinémas participant à Ecran Large sur Tableau Noir sont les suivants : Les variétés d'Amay, L'Ecran de Bastogne, le Centre culturel de Durbuy, le cinéma royal de Gembloux, Cinémarche à Marche, le centre culturel de Welkenraedt, et Cinépointcom de Libramont.





### 3. Les aides européennes

En Belgique, Europa Cinémas a passé contrat avec 18 salles dans 11 villes, ce qui représente 47 écrans, pour un soutien total de 291.000 EUR. En Communauté française, les membres du réseau sont (étaient) tous urbains sauf Ciné Centre à Jodoigne et Rixensart.

### 4. Les aides provinciales

L'Association communautaire et Interprovinciale de Diffusion Audiovisuelle (AIDA) et les Ciné bus qui étaient spécialement destinés à valoriser la diffusion de films contemporains peu ou pas exploités dans le réseau commercial traditionnel en région rurale ont été dissous. Cependant, la Province de Namur soutient le cinéma par son action culturelle et par des actions politiques. Le Service Culture provincial subventionne notamment le festival de Moustier, les projets Ciné d'été,... Il assure le prêt de matériel d'audio description pour les personnes malvoyantes et d'amplification sonore pour les personnes malentendantes. Il propose des décentralisations de Média 10/10. La Province finance actuellement la numérisation de 7 salles dont certaines en zone rurale: Gedinne, Dinant, Gembloux, Tamines.

La Province de Luxembourg outre l'aide qu'elle apporte à cette journée de réflexion, soutient le Festival de Films européens de Virton ainsi que ses mardis du cinéma européen.

### 5. Les aides communales

Certaines communes rurales confrontées à la fermeture de salle commerciale, ont soutenu et subventionné une asbl locale qui souvent mixe programmation commerciale et projet culturel. Il peut s'agir de mise à disposition d'infrastructure, de prise en charge de modernisation, et parfois de subvention de fonctionnement.

Ainsi la commune de La Roche met à disposition de l'asbl Faubourg St Antoine une salle chauffée, assurée et une subvention mensuelle de 650 euros. La commune de Gedinne met également une infrastructure à disposition et également un travailleur à mi-temps. La commune de Marche, dans un objectif de diversité culturelle, a signé une convention de mise à disposition d'une salle avec Cinépointcom. Elle subventionne l'asbl Cinémarche à raison de 13000 euros par an pour assurer cette mission.

### 6. L'action de la Médiathèque

Les discobus 4 et 2 de la Médiathèque de la Fédération Wallonie Bruxelles font des arrêts hebdomadaires à Barvaux, Hotton, La Roche, Marche et Nassogne pour l'arrondissement de Marche et à Beuraing, Ciney, Dinant, Havelange, Rochefort pour l'arrondissement de Dinant.

